

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 43 (1981)
Heft: 6

Rubrik: L'application d'énergies alternatives en agriculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'application d'énergies alternatives en agriculture

Dans la mesure où les prix des différentes énergies augmentent, l'intérêt pour les énergies alternatives augmente également en agriculture. Sans vouloir brosser un tableau utopique tel que «La ferme, source d'énergies de l'avenir», il y a lieu de savoir que l'agriculture se prête particulièrement bien à mettre en valeur des énergies renouvelables, vu leur production et leur consommation décentralisées. Au premier plan, nous trouvons actuellement l'utilisation de l'énergie solaire pour le séchage sous toit des fourrages ainsi que la production de biogaz par l'utilisation de déchets agricoles. Les deux possibilités ont trouvé ces trois dernières années un développement assez remarquable puisqu'il existe à ce jour environ 80 installations de biogaz et plus de 90 toits couverts de collecteurs (capteurs) solaires.

Il y a environ une année, des constructeurs et utilisateurs d'installations de biogaz ont fondé une société simple dont le but est un meilleur échange de vues et une meilleure défense de leurs intérêts. Depuis, l'activité de la société s'étend à d'autres sources d'énergie alternative. Après examens multiples, cette Société pour l'Etude et le Développement d'Énergies alternatives en Agriculture (SEDEA) a décidé, lors de la séance du 20 mars 1981, de demander l'admission de chacun de ses membres à l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA). En outre, il est prévu de constituer une commission technique spéciale au sein de l'ASETA en vue d'une assistance technique permanente en faveur de la SEDEA. A ce sujet, les travaux préparatifs sont arrivés au point où seul le consentement du Comité central et de l'Assemblée des délégués de l'ASETA, qui siègeront les 18 et 19 septembre 1981, doit être requis.

Le but de l'ASETA est de trouver des solutions aux problèmes que posent la motorisation et la mécanisation des travaux agri-

coles. La formation professionnelle complémentaire, pratiquée depuis des années, sera également pour le secteur des énergies alternatives de première importance.

A part l'admission des membres de la SEDEA à l'ASETA, il est prévu une collaboration plus étroite avec la Société suisse pour l'énergie solaire (SSES). Actuellement prédomine l'échange de vues concernant l'énergie solaire et les techniques d'application du biogaz.

La Société suisse pour l'énergie solaire est une organisation sans but lucratif. Elle se propose l'encouragement des recherches et de l'application de l'énergie solaire dans le sens le plus large ainsi que l'échange de vues scientifiques et techniques entre les sociétaires. Il est prévu, en outre, de diffuser ces connaissances et de prévoir une collaboration internationale. Ce qui intéresse avant tout la SSES, c'est la source indigène d'énergie solaire pouvant être utilisée sous les formes les plus diverses.

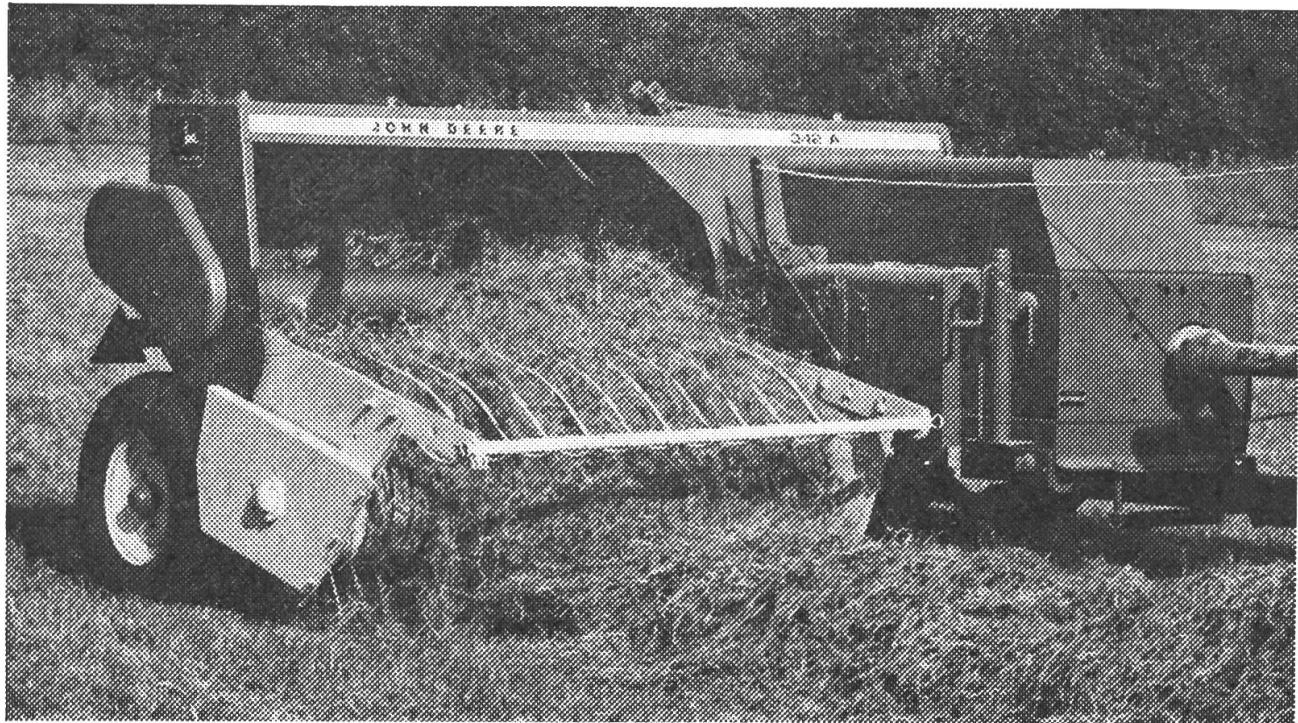
Les deux organisations, l'ASETA et la SSES, indépendantes chacune du point de vue politique et économique, redoubleront et coordonneront leurs efforts en vue d'une meilleure conception des énergies en laissant la place primordiale aux énergies alternatives. — Les intéressés désireux d'adhérer à la SEDEA ou d'avoir des informations complémentaires sont priés de se mettre en rapport avec le Secrétariat central de l'ASETA, 5223 Rümligen AG.

Crédits agricoles

discrets
avantageux

Banque Crédina S.A.
Gallusstrasse 12
9001 St-Gall
Tél. 071 22 45 13





Une nouvelle gamme de ramasseuses-presses à pression constante

Maintenant vous allez presser de plus gros andains en balles mieux faites

John Deere lance une nouvelle gamme de 4 ramasseuses-presses à "pression constante".

Du modèle 330, conçu pour faire de petites balles faciles à manipuler, sur des champs de faibles dimensions, jusqu'à la 456-A, pour balles de plus grosse section, chacune de ces ramasseuses-presses vous offre de nouvelles caractéristiques d'efficacité de compression et de formation des balles.

De plus larges ramasseurs vous permettent d'avaler de plus gros andains. Des dents supplémentaires, situées plus près des déflecteurs extérieurs, se traduisent par une plus grande largeur utile de ramassage. Il y a, par exemple, 12 dents de plus sur le modèle 342-A. Les dents sont très peu espacées (61 mm), ainsi même lorsque vous pressez un regain très court, vous ramassez également toutes les feuilles.

Les ramasseurs John Deere ont le plus petit diamètre de toutes les ramasseuses-presses. Ils se glissent facilement sous les gros andains et absorbent les plus petits comme un tapis que l'on roule.

Le nouveau rabatteur, réglable sur huit positions, est monté sur le ramasseur et suit fidèlement tous ses mouvements. La précompression commence

immédiatement, quelle que soit la hauteur de réglage du ramasseur.

Les garnitures de freins d'aiguille, composées d'un nouveau matériau, évitent tout retour en arrière accidentel après le cycle de nouage tandis que les reteneurs, redessinés, maintiennent plus fermement les deux brins pendant que le nœud est serré.

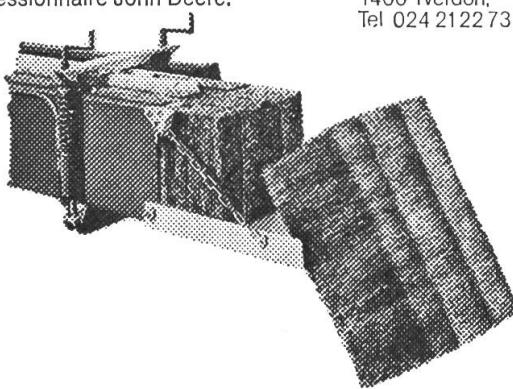
Les nouvelles ramasseuses-presses John Deere à pression constante, c'est une garantie de balles mieux faites dans chaque champ. Quels que soient vos besoins en matière de ramasseuse- presse, nous avons le modèle qu'il vous faut. Pour en savoir plus, demandez une documentation complète à votre concessionnaire John Deere.

Ramasseuses-presses John Deere

La pression constante
Les gros andains vite avalés
Des balles toujours bien formées



MATRA ZOLLIKOFEN,
3052 Zollikofen,
Tel. 031 573636
1400 Yverdon,
Tel 024 212273



Une nouveauté Goodyear:

SUPER TRACTION RADIAL

- **Force motrice maximum.** La hauteur des crampons a été accrue de 25% par rapport à celle des pneus tracteurs arrière standard. Autrement dit, le mordant au sol est amélioré de 25%. Cette augmentation et la forme spéciale du crampon garantissent un glissement minimum.
- **Autonettoyage optimum.** L'auto-nettoyage est un facteur important pour les pneus arrière des tracteurs. C'est pour cela que l'espacement entre les crampons du SUPER TRACTION RADIAL

a été augmenté de 18%. C'est pour cela aussi que le pneu est pourvu d'une surface lisse entre les crampons.

- **Longévité doublée.** Grâce à la carcasse radiale, qui limite au minimum les mouvements parasites du profil et qui assure une pression régulière au sol, la longévité est augmentée – jusqu'à 100%.

Demandez notre programme complet de pneus pour l'agriculture à votre spécialiste en pneus.

